

➤ ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

Orientations pour l'éducation aux médias et à l'information (EMI) Cycles 2 et 3

*Ce texte a été rédigé par
le Conseil supérieur des
programmes*

Tout au long de sa scolarité, et dès le plus jeune âge, l'enfant développe des habitudes et des pratiques qui lui permettront de devenir un citoyen libre, éclairé et responsable, capable de s'informer, de se cultiver, d'exercer sa sensibilité et son esprit critique, et d'agir de manière autonome « dans la société contemporaine de l'information et de la communication »¹.

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) n'est pas une matière à part ; elle doit être intégrée à tous les enseignements. À l'heure des médias de masse et des réseaux numériques, garantir à tous les élèves la maîtrise de ces compétences contribue à la réduction des inégalités culturelles et sociales. C'est donc une nouvelle responsabilité qui s'impose à l'École. Par ses objectifs, ses contenus et ses méthodes, elle participe pleinement du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle figure explicitement dans le programme du cycle 4, et elle est mentionnée dans les préambules des cycles 2 et 3.

L'EMI contribue à tous les apprentissages scolaires autant qu'elle s'en nourrit. L'acquisition de connaissances et de compétences s'effectue de manière progressive en tenant compte des spécificités de chaque cycle. Elle s'appuie sur des activités régulières mobilisant les savoirs qui en relèvent dans des situations concrètes et variées.

L'éducation aux médias et à l'information au cycle 2 (cycle des apprentissages fondamentaux)

Au cycle 2, l'éducation aux médias et à l'information permet de poursuivre la découverte des supports d'information et de communication engagée en cycle 1 sous leurs différentes formes : écrite, sonore, iconographique, multimédia, en s'interrogeant sur leurs usages et sur ce qu'ils nous disent. Les élèves sont accompagnés par le professeur dans la recherche d'informations, sur des supports choisis et adaptés à leur âge et commencent à produire, représenter et diffuser de l'information.

L'usage des médias et la réflexion des élèves sur ces usages sont nécessairement liés. En effet, la compréhension des médias ne peut se réaliser qu'en situation réelle d'utilisation, de création et de manipulation des supports.

Dans le contexte des activités et des apprentissages propres au cycle 2, les élèves développent des compétences qui relèvent de l'EMI selon quatre grands champs, qui peuvent se combiner entre eux :

- ils sont initiés à la recherche raisonnée et à la lecture d'informations provenant de différentes sources ;
- ils observent et expérimentent divers modes d'expression, de création et de présentation de contenus ;
- ils sont sensibilisés aux règles de communication et d'échange, et commencent à appréhender les responsabilités qui en découlent ;
- ils se familiarisent avec leur environnement de travail, apprennent à s'y repérer et découvrent le fonctionnement de différents médias.

Rechercher, identifier et organiser l'information (Compétences info-documentaires)

- L'élève « questionne le monde » et apprend à repérer des informations pertinentes pour répondre à ses interrogations. Dans un corpus de documents préparé par l'enseignant, et sur des supports variés (images fixes ou animées, textes, documents sonores, accessibles en ligne et hors ligne), il est conduit à observer, lire, identifier des éléments d'information intéressants pour répondre à ses besoins.
- Exposé à des sources différentes, il apprend à s'interroger sur la confiance à leur accorder, à exercer son jugement, et découvre l'utilité de comparer et de distinguer plusieurs types de documents pour faire des choix pertinents et ciblés sur les sujets qui l'intéressent.
- Il commence à classer les informations collectées, pour pouvoir les mémoriser et les remobiliser.

Écrire, créer, publier ; réaliser une production collective (Création et collaboration)

- L'élève utilise différents moyens ou supports pour écrire, créer, transformer et publier des contenus. Il apprend à mettre en forme ses idées en utilisant différents modes et outils d'expression et de communication.
- Il développe sa capacité à représenter, illustrer, adapter, restituer et exposer son propos. Il découvre certains codes de communication, notamment l'importance de prendre en compte son destinataire et d'adapter son discours en fonction du public auquel on s'adresse.
- L'élève apprend également à échanger, partager des documents pour réaliser des productions collectives, en utilisant notamment des dispositifs d'écriture collaborative.
- Il prend l'habitude de citer ses sources.
- Il participe à la réalisation d'un média scolaire.

Découvrir ses droits et ses responsabilités dans l'usage des médias (Citoyenneté et capacité à agir)

- L'élève est amené à découvrir, au cours de ses activités, les règles élémentaires de communication et de publication et commence à en mesurer les possibilités, les limites et les risques. Il est initié dans ce cadre à l'exercice de sa liberté d'expression.
- Il expérimente l'acte de publication, prend conscience de la portée de ses écrits et de ses paroles et de la responsabilité qui en découle dans l'usage des outils de communication au quotidien. Il est sensibilisé en particulier au fait que des activités en ligne laissent des traces et peuvent contenir des informations personnelles qui peuvent être vues et collectées par d'autres personnes à son insu.
- Il apprend à communiquer et à exprimer ses sentiments et ses avis en les justifiant dans le respect de soi et des autres.

Découvrir et s'approprier un espace informationnel et un environnement de travail. Découvrir les médias sous leurs différentes formes

- L'élève se familiarise avec les outils d'information et de communication et s'approprie progressivement son environnement de travail. Il identifie les différents lieux (espaces virtuels et physiques) et commence à y construire ses repères.
- Il apprend à utiliser ces ressources et cet environnement selon ses besoins et à classer ses documents pour les retrouver facilement.
- Il identifie les différents médias (écrit, audiovisuel, numérique en ligne et hors ligne) et en découvre l'organisation et le fonctionnement général.
- Il a recours à des supports multimédia pour certaines activités (d'écoute, d'écriture, d'édition, d'échange, de diffusion...) et commence à s'approprier leurs modalités d'expression.

L'éducation aux médias et à l'information au cycle 3 (cycle de consolidation)

Au cycle 3, l'éducation aux médias et à l'information permet aux élèves d'approfondir les connaissances et compétences développées lors du cycle 2 et de gagner en autonomie dans leurs recherches, leurs démarches et leurs choix. Ils développent leur jugement critique et leur compréhension des mécanismes de l'information et de la communication. Ils produisent, représentent et diffusent eux-mêmes l'information.

Comme au cycle 2, leurs travaux s'appuient sur des situations réelles et fréquentes d'utilisation et de manipulation de supports d'information et sont autant d'occasions de réfléchir sur leurs usages et sur leurs pratiques.

Dans le contexte des activités et des apprentissages propres au cycle 3, les élèves développent des compétences qui relèvent de l'EMI selon quatre grands champs, qui peuvent se combiner entre eux :

- ils apprennent à rechercher et à identifier des informations pertinentes à partir de différentes sources ;
- ils mettent en œuvre divers modes d'expression, de production, de création et de présentation de contenus ;
- ils connaissent les règles élémentaires de communication et d'échange, et les responsabilités qui en découlent ;
- ils s'approprient leur environnement de travail, apprennent à s'y repérer et comprennent le fonctionnement de différents médias.

Rechercher, exploiter et organiser l'information (Compétences info-documentaires)

- L'élève se familiarise avec différentes sources documentaires et développe des méthodes de recherche lui permettant d'identifier des informations pertinentes pour répondre à ses interrogations et résoudre des problèmes. Cet apprentissage, guidé par l'enseignant, se fait en lien avec le développement des compétences de lecture, de compréhension et d'interprétation.
- Il s'interroge sur la provenance des informations et la fiabilité des sources.
- Il apprend à hiérarchiser les informations, à les classer, à distinguer une information d'une opinion, d'une rumeur ou d'un propos relevant de la propagande.
- Il compare et met en relation plusieurs types de documents.
- Il sait référencer sa source.

Retrouvez Éduscol sur



Écrire, créer, publier ; réaliser une production collective (Création et collaboration)

- L'élève utilise les moyens et supports dont il a besoin pour écrire, créer, reformuler, transformer et publier des contenus.
- Il a recours à différents outils et modes d'expression et de communication. Il apprend à les choisir et à les combiner pour produire l'effet attendu en fonction des différents destinataires.
- Il s'engage dans la conception et la réalisation de projets collectifs en apprenant à utiliser notamment des outils numériques de partage et de collaboration.
- Il participe à la réalisation d'un média scolaire et à des dispositifs de travail en réseau.
- Connaître ses droits et responsabilités dans l'usage des médias (Citoyenneté et capacité à agir)
- L'élève, au cours de ses activités, consolide sa connaissance des règles élémentaires de communication et de publication et les met en œuvre. Il en mesure les possibilités, les limites et les risques.
- Il apprend à publier des contenus en ligne. Il est attentif aux traces qu'il laisse et prend conscience des enjeux et de la portée de ses écrits et de ses propos.
- Il apprend à faire la différence entre sphère privée et sphère publique.
- Il se familiarise avec la notion d'identité numérique.
- Il reconnaît les contenus et comportements inappropriés (manipulation, commerciale ou idéologique, harcèlement, injure, propos discriminatoires...) et sait réagir.
- Il comprend que la liberté d'expression est un droit mais que ce droit s'exerce dans le respect de l'éthique et des règles juridiques : droit à l'image, régime de propriété intellectuelle, règles de citation...).

S'approprier et comprendre un espace informationnel et un environnement de travail. Comprendre le fonctionnement des différents médias

- L'élève s'approprie ses espaces et son environnement d'information et de travail, y construit ses repères, en comprend les fonctionnements (lieux : BCD et CDI, environnement numérique, espace personnel de travail... ; outils : supports de l'information, clés du livre documentaire, rubriquage d'un périodique, arborescence d'un site).
- Il sait mobiliser cet environnement et ces ressources en fonction de ses besoins et les organiser selon un principe de classement simple permettant d'en retrouver le chemin.
- Au cours de ses activités, l'élève consolide sa connaissance des différents médias. Il en comprend le fonctionnement et l'organisation générale afin d'acquérir une autonomie suffisante dans leur usage.
- Il comprend les spécificités de chaque modalité d'expression (texte, image, son, multimédia) et sait les utiliser de façon pertinente.

Pistes de mise en œuvre

L'acquisition des connaissances et des compétences relevant de l'EMI s'effectue progressivement tout au long de la scolarité. Il s'agit d'une action de formation et d'éducation de longue durée ancrée dans la mise en œuvre des programmes. Elle peut constituer une entrée efficace pour donner sens aux apprentissages – en particulier ceux qui concernent les langages et la citoyenneté – en offrant des occasions concrètes et variées d'application : situations de communication véritable, activités de recherche, d'analyse et de partage d'informations, conception et mise en œuvre de projets individuels ou collectifs, d'écriture, de lecture et de publication, organisation de débats, de controverses, d'expositions, mise en place d'expérimentations... Elle participe en cela à la mise en cohérence des enseignements et des différents parcours (parcours citoyen, parcours avenir, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé). Les compétences développées dans le cadre de l'EMI doivent être explicitées aux élèves et aux parents pour qu'ils en comprennent l'intérêt et le sens général.

L'EMI s'organise autour de sujets propres à chaque cycle et au travers d'activités régulières dans des situations de classe ordinaires, dans l'établissement et au CDI en 6e. À cet égard les professeurs documentalistes sont des acteurs importants en fin de cycle 3 pour coordonner le travail en EMI mené dans toutes les disciplines. L'EMI s'actualise aussi dans le cadre de projets menés en relation avec l'environnement culturel local (médiathèques, bibliothèques, musées, maisons d'édition, radios, télévisions et journaux locaux, fablabs...) et avec d'autres acteurs éducatifs (associations partenaires de l'école, intervenants de la réserve citoyenne, notamment les journalistes qui en font partie...). Les projets éducatifs territoriaux (PEDT) contribuent à la cohérence de ces actions. Les productions des élèves sont valorisées, et peuvent être exposées ou publiées sur le site de l'école, et venir enrichir le portfolio de chaque élève.

L'organisation, au niveau national et local, de manifestations culturelles et d'actions éducatives, sous la forme notamment d'événements phares comme la Semaine de la presse et des médias dans l'école organisée par le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI), ou de concours (concours de blogs, concours de Unes, trophées) sont autant d'occasions pour les élèves de mettre en œuvre leurs compétences, de développer des pratiques médiatiques et de comprendre l'actualité et les enjeux du monde de l'information et de la communication, amplifiés et transformés par le numérique.

De nombreux dispositifs émergents, ainsi que les ressources développées par les enseignants autour de ces dispositifs, peuvent aussi être mobilisés (jumelages et réseaux numériques (e-twinning), webradios, médias scolaires, blogs de classes, twittclasses, twictée, webdocumentaires, reportages et wikis...) pour rendre les élèves actifs, leur apprendre à travailler collectivement en réseau, et faire vivre les pratiques de classe autour de l'éducation aux médias et de la culture numérique.